

INTRODUCTION :

Principes généraux de l'évaluation économique

Les méthodes d'évaluation économique se sont beaucoup démocratisées, preuve qu'elles sont devenues un enjeu social important. Cependant il est indispensable que les techniques mobilisées le soient en conformité avec les principes de la théorie économique. Des confusions existent qui tiennent à l'emploi parfois abusif du terme lui-même. Evaluer c'est comparer ; ce n'est pas simplement donner une valeur.

La question de la validité des protocoles d'autoévaluation est de fait posée. Celle du principe de l'évaluation des effets d'activité également. De plus il convient de s'interroger sur la nature et le contenu des indicateurs utilisés.

Depuis une cinquantaine d'années déjà, les études d'évaluation économiques ont proliféré dans tous les secteurs d'activité et à tous les niveaux territoriaux, et particulièrement dans les zones sensibles dans les pays du sud. C'est évidemment une bonne chose puisque cela représente une volonté de fonder la décision sur des méthodes rigoureuses et des estimations fiables.

Cependant on ne peut que constater, qu'avec l'accroissement du nombre de telles études, des dérives méthodologiques apparaissent qui sont parfois prétexte à toutes sortes de pratiques souvent assez éloignées de l'orthodoxie. Il est vrai qu'avec la multiplication des démarches, et la complication des procédures, il peut être difficile de savoir si toutes les conditions de validité sont respectées.

Ce qui peut laisser penser que l'on ne sait plus toujours exactement ce que les méthodes d'évaluation sont, et ne sont pas. Or cette question peut être « vitale » lorsque les projets intéressent la pression exercée sur les actifs naturels, ce qui est le cas dans les zones désertiques. Il nous est apparu intéressant de revenir ici sur certaines des conditions clés de réalisation d'une évaluation économique.

De fait, il existe deux types d'économie l'une *virtuelle*, l'autre *réelle*. L'économie virtuelle, est celle des prix observés (ou prix financiers), l'économie réelle est celle des coûts effectifs (prix réels ou prix économiques). Paradoxalement l'économie virtuelle est l'économie « visible » alors que l'économie réelle est non apparente¹.

L'importance du décalage entre ces deux catégories explique les mauvaises décisions, et pour partie, les conflits sociaux, les gaspillages de ressources, les destructions de patrimoine et les déséquilibres de croissance.

L'économie virtuelle est incomplète, parce que certains biens ou services n'ont pas de prix, ou leur prix sont partiels (ressources naturelles marchandes). Elle est aussi trompeuse parce

¹M.Garrabé, M Requier-Desjardins, J.P.Chassagny (2012): Quelques conditions clés d'une procédure d'évaluation économique. *Revue Sécheresse* vol 23 n°3 Juillet-Septembre (2012) (pp158-167)

que les prix peuvent être artificiels (concurrence imparfaite) ou arbitraires (prix administrés). L'économie réelle, de son côté, ne propose pas de système d'information cohérent et ne peut donc pas être directement accessible aux acteurs (coût social réel de pratiques culturelles et d'utilisations d'intrants).

L'existence de cette dualité s'est construite sur la fiction que le marché est pourvoyeur de l'information nécessaire à la décision efficiente, et a permis l'émergence de systèmes de comptabilité tant privée que publique occultant la réalité mais aussi la totalité des coûts réels nets supportés. Ce qui explique à la fois l'ignorance des conséquences réelles des décisions mais également en partie l'inefficacité des modes de régulation.

De ce point de vue l'évaluation économique doit être comprise comme un ensemble de techniques permettant d'identifier, de quantifier et de monétariser les écarts entre prix observés et coûts sociaux de production, pour toute contribution productive et pour tout acteur impliqués dans un processus de production, projet, programme ou politique soumis à comparaison.

Il est indispensable que les techniques mobilisées le soient en conformité avec les principes de la théorie économique. Ce qui signifie que dans le cas des méthodes coûts-contreparties, l'identification et la quantification des coûts effectifs nécessitent le recours aux marchés alternatifs.

Selon que les actifs dont on cherche à estimer le prix réel ou la valeur, disposent déjà ou non d'un prix financier, il conviendra d'utiliser des instruments de rectification partielle ou totale, ou encore d'introduire des instruments de valorisation recourant à des formes diverses de marchés alternatifs comme les marchés substitués, implicites, théoriques ou générés.

Une question importante que pose également le passage d'une économie virtuelle (observée) à une économie réelle (occultée) et la question de l'espace des acteurs considérés : acteurs présents (au contrat) ou « tiers absents ». Lesquels sont de deux ordres, les tiers absents contemporains et les tiers absents non contemporains que sont les générations futures.

Sur la question des tiers absents contemporains, des travaux sur l'extension de la notion de filière aux effets de synergie ainsi qu'aux effets de complémentarité et de substitution (Nalebuff et Brandenburger 1996), permettent de considérer les variations d'utilité des acteurs concernés. Pour les générations futures l'évaluation économique s'enrichit des apports des théories de la justice intergénérationnelle (Barry B, (1989), Shalit, (1995), Gosseries, 2006) et des travaux sur le taux d'actualisation équitable (Guesnerie, 2004, Lebègue, 2005).